

En 2017, élisons un « chef de l'État »

Par Guy Lardeyret, politologue, ancien conseiller général de la Sarthe, président de l'Institut pour la démocratie (1).



Guy Lardeyret.

Quel Président les Français éliront-ils en mai 2017 ? La personnalité du candidat influera sur leur choix, mais sa volonté de réformer la France devrait être l'élément décisif. Or, pour traiter les problèmes de notre pays à la racine, il existe un remède simple, répondant aux attentes et facile à appliquer, qui n'a pas encore été proposé : respecter les règles inhérentes à tout régime démocratique.

Il est possible de mettre fin à la forme d'autocratie qui règne au sommet de l'État. La nouvelle bataille d'ego à laquelle nous assistons à l'occasion des primaires peut être mise à profit pour crever l'abcès si nous décidons d'élire enfin, non plus un chef de gouvernement, mais un authentique chef de l'État. Non seulement, nous respecterions ainsi la Constitution à la lettre, mais nous pourrions donner au futur président de la République un mandat précis : user de la prérogative qui lui revient en propre pour proposer la mise aux normes de nos institutions.

Pourquoi préférer un chef d'État à un chef de gouvernement ? L'État

renvoie à l'organisation des pouvoirs publics. Il s'incarne dans une personnalité morale située au-dessus des partis, ne tirant pas sa légitimité du soutien d'une courte majorité, mais de la référence à des principes supérieurs de droit. Ces règles du jeu font l'objet d'un large consensus, car elles constituent le vrai ciment de l'unité nationale. Ce sont elles qui rendent possible la vie en société.

Elles permettent notamment l'alternance entre gouvernements de droite et de gauche, seul moyen de déterminer la dose optimale d'intervention publique propre à satisfaire la très grande majorité des citoyens.

Revenir à l'essentiel : réformer le système

Si ce résultat n'est pas obtenu, et que ceux-ci s'abstiennent de voter ou apportent leurs suffrages à des partis protestataires, c'est que le système politique est défaillant.

Une telle réforme de l'État, sans cesse remise à plus tard, relève du président de la République et non d'un chef de gouvernement. Il faut donc dissocier les deux fonctions, ce que nous ne sommes toujours pas parvenus à faire, à la différence des autres pays européens.

Le candidat qui se distinguera de

ses concurrents en proposant de se concentrer sur la tâche essentielle en la circonstance, qui relève bien du chef de l'État, pourra les devancer, car les Français savent au fond d'eux-mêmes que c'est bien le système politique qui est en cause. Il fera donc des émules tant à droite qu'à gauche, les bons principes, une fois portés à l'attention de tous, ne pouvant que donner lieu à un consensus.

Ce candidat peut émaner de l'un ou de l'autre bord de l'échiquier politique. Puisqu'il est permis de penser que les élections législatives seront favorables à la droite, appelée dans ce cas à gouverner, il serait peut-être préférable que l'initiative vienne d'un démocrate de gauche, qui pourra se consacrer à sa mission première : veiller à faire respecter les principes de portée universelle dont nous prétendons, nous Français, être les dépositaires.

L'adoption d'une Constitution de la démocratie française, qui obligerait l'État à se réformer, est donc devenue enfin possible en 2017. À nous de savoir user de notre droit de vote pour exercer ce pouvoir constituant qui appartient au bout du compte aux seuls citoyens. Pour une fois, l'élection présidentielle aurait une véritable utilité.

(1) Auteur de *Démocrates, levez-vous ! L'enjeu de 2017*, éditions L'Harmattan 2016.